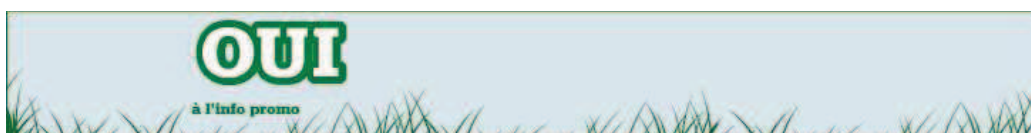




Accueil > Articles



le 03/10/2010 04:11

ARTICLES LES PLUS...

Social / Les frontaliers retraités désormais imposés en Allemagne

Un imbroglio administratif et financier

Un changement de réglementation outre-Rhin crée un imbroglio administratif et financier : plusieurs milliers de retraités français qui ont travaillé en Allemagne se voient réclamer jusqu'à cinq années d'arriérés d'impôt. Explications.

 imprimer envoyer commenter partager :  

Ça commence par une lettre du centre des impôts de Neubrandenburg*. Le courrier, rédigé quelque part entre Berlin et la mer Baltique, fait état d'un changement de réglementation visant à imposer les retraites allemandes en Allemagne.

Il suffit d'avoir travaillé en Allemagne, ne serait-ce que quelques années

En clair : toute personne qui perçoit une retraite allemande doit déclarer ses impôts en Allemagne, même si elle habite en France. Et même si elle a déjà payé ses impôts côté français. Impossible de savoir combien sont concernés, selon l'association des frontaliers d'Alsace-Lorraine, puisqu'il suffit d'avoir travaillé en Allemagne, ne serait-ce que quelques années.

Des travailleurs frontaliers retraités qui arrivent, la lettre en main et le visage en point d'interrogation, Cindy Schildknecht, conseillère à l'Infobest Strasbourg-Kehl, en reçoit « entre trois et cinq par jour ». Avec ses collègues des autres Infobest, ils ont fini par rédiger une fiche d'information que les retraités emportent avec eux.

Remplir un avis d'imposition allemand s'avère compliqué. « On les oriente vers des conseillers fiscaux, mais ça coûte assez cher, ou alors, vers des associations spécialisées », explique Cindy Schildknecht. De son côté, l'AFAL a négocié un tarif pour ses adhérents avec des Steuerberater.

Une autre difficulté vient du fait que la mesure s'applique de façon rétroactive jusqu'en 2005. Certains retraités sont ainsi redressés sur les cinq dernières années. « Ça peut faire 300-350€, comme ça peut atteindre 7000 à 8000 € », précise Cédric Rosen, président de l'AFAL. Le délai pour régler la somme - dix semaines - est par ailleurs très court. Et le fisc français se montre tatillon : « Ils veulent la preuve que l'impôt a bien été payé en Allemagne », note-t-il. Par ailleurs, les retraités ne peuvent réclamer le remboursement que des trois années précédant le dernier avis d'imposition.

Mais ce que dénoncent les ex-frontaliers français, c'est qu'ils ne bénéficient pas des mêmes abattements que les retraités allemands. « En Allemagne, je suis imposé comme un célibataire. Ils ne reconnaissent pas ma femme », qui, d'ailleurs, est allemande, témoigne Théodore, 62 ans. Ce retraité mosellan de chez Ford compte se joindre à la manifestation de Sarreguemines (lire ci-dessous), « parce ce qu'il faut que ça soit la même règle pour tout le monde ». A Haguenau, l'AFAL, attend environ 1 500 personnes au rassemblement qu'elle organise samedi prochain (DNA du 24 août).

« Beaucoup sont très nerveux lorsqu'ils viennent nous voir »

L'arrivée de cette nouvelle réglementation est mal vécue, surtout par les retraités les plus âgés. « Ils appartiennent à cette génération qui s'est toujours pliée à la réglementation. Beaucoup sont très nerveux lorsqu'ils viennent nous voir », note Friederike Großmann, l'autre conseillère Infobest Strasbourg-Kehl, qui se souvient avoir vu un vieux monsieur se décomposer à l'annonce du montant qu'il allait devoir régler. « Il m'a dit qu'il n'avait pas l'argent, et qu'il ne voulait pas demander à ses enfants de payer. »

AUDE GAMBET

(*) qui s'occupe des retraités percevant une pension allemande et habitant à l'étranger.

LUS COMMENTÉS

 Loeb se rapproche du sacre, Ogier
 Téléchargez les cartes des parkings et
 Sébastien Loeb est champion du monde !
 Cranberries: presque «Zombie»
 1ere journée: Loeb met les choses au


DERNIERS COMMENTAIRES

De la joie dans les coeurs.

Les visages rayonnants et la fierté d'avoir un des nôtres à ce niveau rejaillit sur nous tous. Il faut avoir l'élégance de...

chules | 03/10/2010 | 16:54

RE: Chasse à courre

Décidément, vous n'aimez pas les fonctionnaires, vous n'aimez pas les rallyes, mais qu'aimez-vous dans votre vie??? Vu...

gustov53 | 03/10/2010 | 15:34

RE: Sans risques

Mais pourquoi êtes-vous si jaloux des fonctionnaires?? Pourquoi tant de haine??? Rien ne vous empêche de passer un concours...

gustov53 | 03/10/2010 | 15:28

Pour une fois que c'est pas du foot

Pour une fois que nos impôts ne servent pas au foot, et que cet événement est gratuit, alors oui au rally. Monsieur les...

PETITBLEU | 03/10/2010 | 15:19

Sans risques

Fonctionnaires et fonctionnaires émérites, ces personnes ne connaissent pas les risques du licenciement et se complaisent...

Nageur | 03/10/2010 | 14:43



Découvrez les nouveaux Duplex-Jardin

Mieux qu'un appartement un duplex comme une maison ! Découvrez aussi nos duplex basse consommation.

Achats Maisons Neuv...